AMBASSADE DE FRANCE AUPRÈS DE LA RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI SECTION CONSULAIRE Liberté • Égalité • Fraternité Bd du Maréchal Lyautey – Djibouti ☎ : (+253) 21 35 25 03 / 🖷 (+253) 21 35 00 07 💻 : https://dj.ambafrance.org/ ⌨ : admin-francais.djibouti-fslt@diplomatie.gouv.fr	**TRANSCRIPTION DE L'ACTE DE NAISSANCE / RECONNAISSANCE D'UN RESSORTISSANT FRANÇAIS MINEUR** **RENSEIGNEMENTS ET PIECES A FOURNIR** **A DÉFAUT DE PRODUCTION DE TOUTES LES PIECES ÉNUMÉRÉES CI-DESSOUS, LA DEMANDE NE POURRA ETRE EXAMINÉE ET LE DOSSIER SERA RETOURNÉ AU DEMANDEUR**

Tous les actes délivrés devront être récents et présentés en langue française

Tous les actes délivrés par une autorité étrangère devront être le cas échéant légalisés (ou revêtus de l'apostille) et accompagnés d'une traduction. Celle-ci précisera, si besoin est, les diverses traductions possibles des noms et prénoms.

- ⌦ **demande de transcription dûment remplie et signée par le**(s) **parent**(s) **français** (ci-jointe)
- ⌦ **acte de naissance** *(phocopie intégrale certifiée conforme au registre)+ l'extrait délivré sur papier sécurisé format A4)*
- ⌦ **acte de mariage** des parents s'il ne figure pas dans les registres consulaires de ce poste *(copie intégrale certifiée conforme au registre)*
- ⌦ **livret de famille français** du/des parents *(original –sauf pour les demandes par correspondance - et photocopie)*
- ⌦ **acte de reconnaissance** *(copie certifiée conforme au registre.*
  - reconnaissance paternelle
  - et/ou reconnaissance maternelle
  - ou reconnaissance conjointe
- ⌦ **preuve de la nationalité française** de l'un des parents ou de l'enfant *(original – sauf pour les demandes par correspondance - et photocopie)* :
  - o *preuve de la nationalité française de l'un des parents, selon sa situation :*
  - **certificat de nationalité française**
  - **ou carte nationale d'identité française en cours de validité**
  - ou copie ou extrait d'acte de naissance ou livret de famille portant une mention relative à la nationalité
  - ou ampliation du décret de naturalisation
  - ou copie de la déclaration de nationalité enregistrée
  - o *à défaut, preuve de la nationalité française de l'enfant, selon sa situation :*
    - certificat de nationalité française
    - ou autres
- ⌦ **acte de naissance** *(copie intégrale certifiée conforme au registre)* **des parents** *(pour les Français nés à l'étranger, cet acte doit émaner du Service central d'état civil – 44941 Nantes Cedex 9)*
- ⌦ **carte nationale d'identité du parent étranger** *(original – sauf pour les demandes par correspondance - et **photocopie**)*
- ⌦ Pour le parent français non-résident**, photocopie des pages du passeport français (et djiboutien pour les bi-nationaux) comportant tous les cachets d'entrée et de sortie.**
- ⌦ **Carnet de suivi de grossesse et carnet de santé et/ou de vaccination de l'enfant**, **certificat d'accouchement établi par la clinique ou la sage-femme.**
- ⌦ **Certificat de scolarité de l'enfant pour l'année en cours si scolarisé**

AVERTISSEMENT : après examen des pièces fournies, d'autres justificatifs relatifs à la nationalité peuvent vous être réclamés

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ENFANT	
Date et lieu de naissance	
Prénom(s)	
NOM	
Prénom(s) NOM du père	
Prénom(s) NOM de la mère	
Date et lieu de la ou des reconnaissance(s) (en l'absence de mariage des parents)	
Date et lieu du mariage des parents	
Nationalité de la mère au jour de la naissance	
Nationalité du père au jour de la naissance	

DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'ACTE DE NAISSANCE D'UN ENFANT MINEUR

Je (Nous) soussigné(e)(s) .....
(Prénom(s) NOM(s) du/des parents français)
.....
.....
(adresse et numéro de téléphone)

sollicite(ons) la transcription sur les registres de l'état civil consulaire français de l'acte de naissance dont copie ci-jointe délivrée le ……..., concernant mon (notre) enfant.

Je (Nous) souhaite(ons) que dans son acte de naissance français, mon (notre) enfant :

☐ porte le nom qui figure dans son acte de naissance étranger en application de l'article 311-24-1cc, à savoir : …..

☐ ne porte pas le nom qui figure dans son acte de naissance étranger.
Je (Nous) souhaite(ons) qu'il porte le nom suivant :
- ☐ nom du père : ……
- ☐ ou nom de la mère : ……
- ☐ ou nom du père et de la mère, séparés par un simple espace : …..
- ☐ ou nom de la mère et du père, séparés par un simple espace : …..[1]

Dans ce cas, je (nous) suis (sommes) informé(e)(s) que l'officier de l'état civil français pourra me (nous) contacter si nous devons souscrire une déclaration conjointe de choix ou de changement de nom.[2]

Je (Nous) suis (sommes) informé(e)(s) qu'en vue de la transcription, l'officier de l'état civil français s'assure de la régularité de l'acte étranger produit, et que le choix du nom de mon (notre) enfant est définitif.

A ..... , le .....
(Signature du ou des parent(s))[3]

---

[1] Si les parents portent eux-mêmes un nom sécable constitué de plusieurs vocables, le choix peut conduire, dans la limite de deux vocables, à toutes les combinaisons possibles des noms des parents.

[2] Des informations relatives aux déclarations conjointes de choix ou de changement de nom sont disponibles sur le site Internet de l'ambassade de France / du consulat (général) de France.

[3] **La signature du ou des parent(s) français est obligatoire.**